

Mieux comprendre l'action des têtes de réseau associatives en tant que partenaire public, financier ou d'activité

1 Qu'entend-t-on par tête de réseau ?

Le Mouvement associatif est le réseau des réseaux associatifs, c'est-à-dire qu'il ne fédère que des réseaux associatifs sectoriels ou territoriaux pour défendre et promouvoir ensemble le "fait associatif".

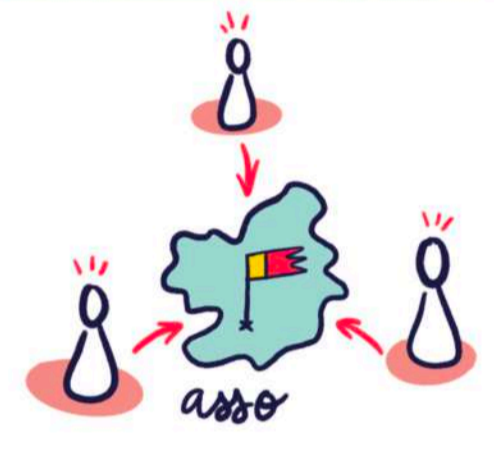
UNE APPELLATION UNIQUE, DES ORGANISATIONS DIVERSES

RÉSEAU SECTORIEL



→ associations qui se regroupent autour d'un projet et de valeurs communes
* par exemple, la lutte contre le changement climatique *
→ ou d'un secteur d'activité
* par exemple, le sport, la culture,

RÉSEAU TERRITORIAL



→ associations oeuvrant sur le même territoire se regroupant pour échanger et travailler ensemble
* par exemple, une maison des associations d'une ville *

COLLECTIF



→ ensemble de personnes se retrouvant autour d'une cause commune de manière informelle et sans constituer une association déclarée

Il existe une pluralité de têtes de réseau mais des fonctions communes à chacune existent. Elles sont assumées de manière différenciée par les têtes de réseau en fonction de leur projet associatif. Le périmètre d'intervention des têtes de réseau peut être résumé en 6 fonctions principales.

LES 6 FONCTIONS DES TÊTES DE RÉSEAU

LE PLAIDOYER

regroupe les activités de représentation des membres, de porte-parolat, d'influence et de sensibilisation auprès des pouvoirs public et du grand public.

LA FONCTION OPÉRATEUR

traduit le rôle des têtes de réseau qui ont parfois à leur charge la gestion et l'exploitation en nom propre de structures de nature très diverses.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Caractérise la disponibilité de la tête de réseau pour aider ou suppléer des acteurs sur le terrain qui font face à des problématiques fortes ou des besoins ponctuels.



LA MISE EN RÉSEAU ET L'ANIMATION

Correspond à l'animation des membres (échanges, rencontres...). Elle positionne la tête de réseau comme plateforme d'acteurs.

L'INGÉNIÉRIE

Comprend les activités d'appui opérationnel aux membres de la tête de réseau (programmes de formation, documentation, supports techniques...) et d'expertise, en lien avec ses thématiques d'intervention (études, recherches et développement, prospective...).

LE PILOTAGE DE PROJETS

Consiste à susciter, coordonner ou animer des coopérations autour de projets communs très fréquemment dans une perspective d'innovation. En fonction du stade de développement du projet, cela peut consister en de l'incubation/expérimentation, de la consolidation, de l'essaimage...

En France, 1 association sur 2 est membre d'une « tête de réseau » associative. Ces têtes de réseau sont ces unions, coordinations, fédérations, etc. qui regroupent des associations individuelles.



2 Pourquoi avoir une tête de réseau comme partenaire ?

POUR AVOIR UNE RELATION ÉTROITE DE PARTENARIAT ET UN INTERLOCUTEUR UNIQUE



Les têtes de réseau constituent des interlocutrices privilégiées pour les acteurs publics et institutionnels car elles endossent le rôle de **représentantes et de porte-paroles** de leurs membres.

Cette action est aussi bénéfique aux membres qu'aux partenaires car de fait, la communication est facilitée, avec un interlocuteur unique, ce qui est un **gain de temps** pour tous.ter.



POUR SON APPORT D'EXPERTISE ET SA VISION GLOBALE



De par sa position et sa **vue globale**, la tête de réseau possède une **large expertise** sur son domaine d'activité et/ou son territoire par les remontées qu'elle reçoit de ses membres.

La tête de réseau apporte un **œil extérieur** qui peut être très utile dans la construction des politiques publiques, l'orientation, la mise en relation ou la gestion de projet.



POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DU TERRITOIRE



Les têtes de réseau assurent notamment le **suivi de la qualité et la cohérence** des différents services et dispositifs proposés sur les territoires.

Leur position leur permet de **coordonner** les adhérents, de les mettre en action ensemble de manière à ce qu'ils **répondent au mieux aux besoins** du territoire et des publics. Il favorise les échanges de pratiques, le développement d'outils et de démarche d'évaluation communes.



Elles développent de l'ingénierie pour soutenir l'innovation sociale au plus proche du terrain et des publics, permettre l'expérimentation, capitaliser et essayer les bonnes pratiques.

FINANCER LES RÉSEAUX, C'EST DÉVELOPPER UN OUTILLAGE POUR TOUS LEURS MEMBRES



Au quotidien, les têtes de réseau se mettent **au service de leurs membres** en leur proposant des parcours de formation, en diffusant de la connaissance et en leur fournissant **outils, supports et accompagnement**.

La montée en compétence du tissu des membres du réseau bénéficiera également aux bénéficiaires des actions. Plus les membres sont efficaces, plus le réseau dans sa globalité l'est.

D'années en années, le secteur associatif se développe et grandit, son paysage change et ses activités se diversifient. Les têtes de réseau accompagnent ces changements en maintenant les liens entre les différents acteurs.

Soutenir les têtes de réseaux c'est soutenir de l'ingénierie de projet au service des territoires ; afin de garantir la pérennité de leurs actions et de leur permettre de rester engagés au plus près de leurs membres, les têtes de réseau ont besoin d'une reconnaissance politique et financière. Celle-ci passe notamment par des Conventions Pluri-annuelles d'Objectifs qui constituent un cadre de travail et un outil de dialogue structurant entre les collectivités et leurs acteurs associatifs.

En se montrant attentifs à leurs demandes, en les accompagnant de façon pérenne, les têtes de réseau continueront d'être des forces vives organisées et novatrices au service du maillage associatif et in fine, des habitants du territoire.